



Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 12 février 2025

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil
Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, le :

Mercredi 26 février 2025 à 20 heures 00

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Subventions 2025
- 2- Personnel communal : Avancements de grade
- 3- Recrutement personnel contractuel et saisonnier
- 4- Saisine CDPNAF PC n° 02213424C0033
- 5- Dénomination et numérotation lotissement « Les Hauts de Kernu III »
- 6- Aménagement de la RD 788
- 7- Bibliothèque : désherbage des documents
- 8- Missions Argent de poche
- 9- Informations du Maire
- 10- Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Gervais EGAULT.

